
DECRET N° 2023 / 05087 DU 10 AOUT 2023
portant nomination de responsables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.-



LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :

I – CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°1 : Monsieur KALGON PAGNA, Ingénieur d'Agriculture, Matricule **551 712-E**, précédemment Conseiller Technique n°2, en remplacement de Monsieur NKA Charles Noël, appelé à d'autres fonctions.

Conseiller Technique n°2 : Monsieur BASSIA BASSIA Amos, Ingénieur d'Agriculture, Matricule **559 736-O**, précédemment Inspecteur du Développement Agricole n°1, en remplacement de Monsieur KALGON PAGNA, muté.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

II – INSPECTION GENERALE

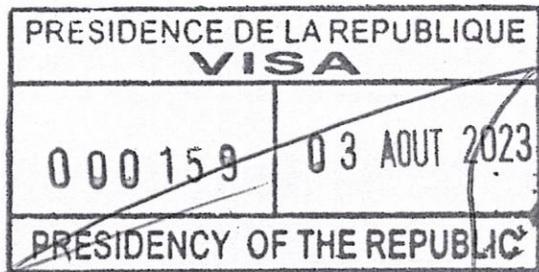
INSPECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Inspecteur du Développement Agricole n°1 : Monsieur **ABOUBAKARY**, Ingénieur d'Agriculture, Matricule **731 244-N**, précédemment Délégué Régional de l'Agriculture et du Développement Rural du Nord, en remplacement de Monsieur BASSIA BASSIA Amos, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 10 AOUT 2023



**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

